

PELERINAGE DIOCESAIN A REIMS

C'est par ce grand événement que le diocèse de Nanterre entre dans l'Année de la Foi. Ce pèlerinage était donc un premier événement qui inaugure une série d'initiatives du diocèse qui marquera cette année*.

Au matin du dimanche 14 octobre 2012, une quarantaine de fidèles de la paroisse de Saint-Gilles s'associaient à ce pèlerinage diocésain conduit par Mgr Gérard Daucourt, évêque de Nanterre, qui rassembla sous la voûte de la cathédrale Notre-Dame de Reims 3 800 pèlerins venus de toutes les paroisses du département des Hauts-de-Seine.

Arrivée à Reims, à la « Cité des Sacres » en milieu de matinée, notre délégation paroissiale fut accueillie à l'école Notre-Dame, et c'est au milieu de cette fervente manifestation que nous avons pris part aux divers ateliers/conférences pour débattre de la foi dans le sacrement du baptême, nous rappelant aussi que c'est ici à Reims, en 496, que fut baptisé Clovis, le premier roi chrétien de France.

Pour le temps de midi, les participants se joignirent à un grandiose pique-nique, pris en commun dans le gymnase ou sous le préau de l'école Notre-Dame, pour s'abriter de la pluie.

C'est en début d'après midi que débuta la célébration solennelle de la messe, avec l'allocution d'accueil de l'archevêque de Reims, Mgr Thierry Jordan, suivie par l'entrée des nouveaux catéchumènes aux sacrements de l'initiation chrétienne par le baptême.

C'est finalement par ces mots que notre évêque Mgr Gérard Daucourt s'adressera aux pèlerins dans la conclusion de son homélie :

« Pour rester sur le chemin de la foi et de la charité, nous sommes dans un va-et-vient permanent entre la prière et le témoignage en paroles et en actes, entre la contemplation et l'action. C'est dans l'eucharistie que nous sommes particulièrement attirés et en même temps envoyés...Quelle sécurité de savoir que, quand on est baptisé, on ne manque jamais de cet oxygène qu'est l'Esprit Saint, qui nous permet d'inspirer et d'expirer pour vivre du Christ et en faire vivre les autres. Et quelle joie de redécouvrir le chemin de la foi pour, comme le dit le pape Benoît XVI dans sa lettre pour l'Année de la Foi, mettre en lumière de façon toujours plus évidente la joie et l'enthousiasme renouvelé de la rencontre avec le Christ. »

Christian Delage, un pèlerin paroissien

* Des prêtres du Diocèse ont réalisé des **Livrets pour cheminer au cours de l'année de la Foi : Croyants en marche, repères pour vivre l'Année de la Foi**. Constitués de six étapes, ils peuvent être lus en groupes de partage. Ces livrets sont disponibles à l'Accueil paroissial, participation : 5 euros.

Une **veillée avec des « Témoins de la Foi »** pour les paroisses de la région de Bourg-la-Reine (Doyenné de la Pointe Sud) aura lieu **mercredi 12 décembre à 20h30 à Saint-Gilles**.

**Fête de La Toussaint : jeudi 1^{er} novembre, messe à 9h30 et à 11h,
prière au cimetière à 16h.**

Vendredi 2 novembre : messe pour les défunts à 11h

■ Vatican II, 50 ans, et après ?

Conférence du père Maurice Vidal, professeur honoraire à l'Institut Catholique,

samedi 17 novembre à 16h à Saint-Gilles.

Vous pouvez déposer vos questions à l'accueil.

■ La chorale « l'Oratorio » de notre paroisse donnera un **concert à la chapelle de la Salpêtrière dimanche 28 octobre à 16h30**. Au programme : Messe de Minuit sur des airs de Noël de Marc-Antoine Charpentier et Noël du XVIIIe siècle à l'orgue. Direction : Christophe Rançon, orgue : Régis Singer. 47 boulevard de l'Hôpital, Paris XIIIe, métro Austerlitz.

■ Vous pouvez participer au prochain **don du sang à Bourg-la-Reine** mercredi 31 octobre de

14h à 19h30 Espace Joseph Kessel, 105 avenue du général Leclerc.

■ **Adoration du Saint-Sacrement** (tous les premiers vendredis de chaque mois) vendredi 2 novembre de 9h à 10h30 à l'église. Elle sera suivie de la messe pour les défunts à 11h.

■ Lundi 5 novembre après la messe de 9h : **ménage de l'église par le « corps de balais »**.

■ Vendredi 9 novembre après la messe de 9h, venez participer à la **Pause-café** salle Charles-Péguy.

■ Amitié judéo-chrétienne : **Atelier de lecture biblique** sur le Livre de La Genèse (chapitres 1 à 11) lundi 12 novembre à 20h30 dans la crypte de Sainte-Rita. 7 rue Gentil Bernard, Fontenay-aux-Roses.

Denier du Culte

Chaque année, les chrétiens sont invités à participer à la prise en charge financière de la vie de la paroisse par une offrande que l'on appelle le « Denier de l'Eglise ». Vous le savez, l'Eglise ne vit que de dons et cette collecte constitue la principale ressource de notre paroisse grâce à laquelle elle peut continuer à assurer sa tâche et sa présence dans notre ville. En nous envoyant votre participation, vous manifesterez votre attachement à l'Eglise catholique et à ceux qui la servent quotidiennement.

Comment donner ? En espèces ou par chèque à l'ordre de la *Paroisse Saint-Gilles* dans l'enveloppe prévue à cet effet en indiquant vos nom et adresse pour le reçu fiscal qui vous sera envoyé pour tout don supérieur à 15 €. Vous pouvez aussi donner en ligne (par virement ou prélèvement, <http://denier.org/don-eglise-catholique-nanterre>).

■ **Devenir prêtre, religieux ou laïc consacré**, c'est une question qui peut se poser à tout jeune chrétien. Les jeunes gens qui s'interrogent peuvent participer à la réunion du dimanche 11 novembre avec Mgr Daucourt. Renseignements et inscription auprès du père Bertrand Auville.- Téléphone : 01 47 95 10 31. courriel : vocations@catholique-nanterre.cef.fr

■ Semaines Sociales de France :

les 23, 24 et 25 novembre au Parc Floral de Paris. Thème de cette année : « Hommes et femmes, la nouvelle donne ».

Informations et inscriptions :

www.ssf-fr.org, tracts sur les présents.

Carnet

Baptême

Maxime BOSGIRAUD.

Obsèques

Josette BAUDINOT née PONCHOT (88 ans),
Odette CHARLES (90 ans), André LAJOUS
(88 ans), Edouard DELAYE (86 ans),
Georges BERNARD (88 ans).

Message de l'évêque aux catholiques du diocèse de Nanterre

Il y a un mois, je vous invitais à écrire au Premier Ministre et à votre député pour demander un débat national sur le projet de loi concernant le soi-disant « Mariage homosexuel » et ses conséquences gravement négatives. Ce débat n'a pas encore eu lieu. Cependant, dans l'opinion publique, un courant se développe dans lequel se mêlent perplexité, interrogations ou nouveaux refus. Il nous faut soutenir, éclairer et amplifier ce courant en lui donnant des bases solides. Je vous y encourage et pour vous aider, j'attire votre attention sur les points suivants :

1/ S'informer et se former

De très nombreux messages d'évêques et d'associations catholiques (comme les AFC), un document du Conseil épiscopal Famille et Société, beaucoup d'articles de revues catholiques sont à votre disposition sur différents sites (cf. notamment celui du diocèse) ou dans des revues. Grâce à tout cela, nous pouvons être capables de dire partout, dans un dialogue constructif, comment le projet en question bouleverserait profondément la société, porterait atteinte à la famille dans la composition de sa complémentarité, et dans le cas d'adoptions, aux droits des enfants, tout en amenant des changements radicaux dans le Code Civil. Nous pouvons aussi être capables de démontrer qu'il n'est pas tenable de prétendre au « mariage pour tous » sous prétexte d'égalité, ni d'utiliser l'argument purement subjectif de « du moment qu'ils s'aiment ».

2/ Informer et former

Suscitons des rencontres, proposons des moyens pour informer, réfléchir, échanger, débattre. Les responsables des cultes protestants, juifs et musulmans ont manifesté, chacun à leur manière, leur opposition à ce projet de

loi. Lisons leurs messages et faisons-les connaître. Ne laissons pas non plus nos prises de position et engagements être récupérés et présentés comme un affrontement confessionnel. Nous nous situons sur le terrain qui est commun à tous les citoyens : nous voulons défendre la famille, l'état-civil et la filiation.

3/ Discerner les moyens

Des personnalités politiques, des psychologues et psychiatres, des personnes homosexuelles et diverses associations non confessionnelles tiennent les mêmes positions que nous. A chacun de voir s'il veut les soutenir, les rejoindre ou s'appuyer sur leur argumentation. Il en va de même pour les manifestations qui pourraient être proposées ici ou là. Avant de choisir d'y participer ou non, vérifions l'esprit et les buts des organisateurs et associations participantes, ainsi que le style prévu pour la manifestation. Il ne suffit pas que soit utilisé le qualificatif chrétien ou catholique pour que nous fassions confiance. Nous voulons donc discerner et vérifier pour choisir les meilleurs moyens de nous engager.

4/ Prier et faire prier

Demandons au Seigneur de nous garder au service de la vérité, de nous aider à ne pas juger les personnes et à être capables d'écouter ceux qui ne pensent pas comme nous. Prions l'Esprit Saint d'éclairer les responsables politiques, les parents et les grands-parents, les éducateurs, les journalistes, les penseurs.

5/ Prêter attention

Au début de la prochaine Assemblée des évêques de France à Lourdes (du 3 au 8 novembre), le Cardinal Vingt-Trois

donnera un message fort concernant cette actualité. Il nous éclairera sûrement sur nos responsabilités.

6/ Distinguer les statuts et respecter les personnes

Nous estimons que ce n'est pas à l'Etat de définir ce que doit être le mariage et la famille. Nous refusons qu'il institutionnalise comme mariage une vie ensemble de deux personnes du même sexe, mais nous reconnaissons qu'il peut donner des droits à des personnes désirant vivre ensemble (le Pacs est un contrat, pas une institution).

Malgré ces distinctions, dans le cadre d'une opposition au projet de loi, on peut encore entendre parmi les catholiques des propos ironiques ou condescendants, en tout cas discriminatoires et blessants, à l'égard des personnes homosexuelles. Dénonçons ces propos avec la plus grande fermeté et avant de vouloir savoir si des personnes sont hétérosexuelles ou homosexuelles, vivons ensemble notre identité commune de fils et filles de Dieu. J'en profite pour inviter à notre 2e « Chemin d'Emmaüs » qui aura lieu le dimanche 30 juin prochain et au cours duquel, comme cette année, nous prierons plus particulièrement avec et pour les

personnes concernées directement ou indirectement par l'homosexualité.

7/ Servir toute la vie

Une institutionnalisation du « mariage homosexuel » contribuerait sans aucun doute à accélérer la déstructuration actuellement en cours de la société. Ne nous contentons pas de dire cela ni de seulement nous opposer à ce projet de loi. Le chômage aussi, avec son cortège de drames, contribue à la déstructuration de la société. Que le profit remplace l'homme au cœur des systèmes économiques est tout aussi déstructurant que de priver légalement un enfant d'un père et d'une mère, même si les réalités ne sont pas de même nature. Notre combat de chrétiens pour la vie et pour l'homme est un. Il concerne aussi bien l'embryon que le malade en fin de vie, la famille que les chômeurs, les immigrés en difficulté que les personnes handicapées, etc. L'Eglise se sait concernée par toutes ces situations. Chaque membre de l'Eglise doit faire partout, en tous ces domaines, tout ce qu'il peut !

† Gérard DAUCOURT
Evêque de Nanterre
Le 24 octobre 2012

En lien avec ce sujet, vous pouvez consulter :

L'ensemble des déclarations des évêques de France :

<http://www.eglise.catholique.fr/actualites-et-evenements/dossiers/le-mariage-pour-tous-/paroles-d-eveques-sur-le-mariage-pour-tous--15112.html>

L'essai du Grand Rabbin Gilles Bernheim :

<http://www.grandrabbindefrance.com/mariage-homosexuel-homoparentalit%C3%A9-et-adoption-ce-que-l%E2%80%99-oublie-souvent-de-dire-essai-de-gilles-bern>